

Réf: Dossier 273811

Avis de constitution

SOCIETE « EXELBAT » en abrégé « EXELBAT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA LES VERSANTS, Lot
00, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXELBAT » en abrégé « EXELBAT

»

Objet : Electrification ; construction ; Bâtiment & travaux publics ; Rénovation de biens immobiliers ; Promotion & gestion immobilière ; Commerce général - Achat & vente - location ; Import-export & prestations de services ; Divers . Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA LES VERSANTS, Lot 00, Ilot 13

Dirigeant(s) M THIAM DIOP OUSMANE JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00201 du 15/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02552/GTCA/RC/2024 du 15/01/2024

